



TARIFS E.H.P.A.D au 1^{er} Mai 2025

à l'hôpital gériatrique "Les Bateliers" - 23, rue des Bateliers - 59037 Lille Cedex

Accueil : 03 20 44 45 82

Assistants Sociales : 03 20 44 45 85

Bureau de gestion des hospitalisés : 03 20 44 51 85

v Forfait Soins (applicable au 01.05.2025)

Il permet les soins d'ordre médical et infirmier en fonction des pathologies. Il couvre les frais de médicaments, de matériels médicaux, de personnel médical (médecin), de personnel soignant.

Il est pris en charge par l'Assurance Maladie

v Forfait Dépendance

Il couvre les prestations spécifiques « hors soins » directement liées à la dépendance des personnes, soit frais du personnel d'aide (Aides soignants, auxiliaires de vie, psychologue.....) et les aides matérielles (ex : protections pour l'incontinence).

Le degré de dépendance est évalué par le biais d'une grille d'évaluation de l'autonomie appelée grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources). La grille AGGIR classe les personnes en 6 groupes, du GIR 1 (personnes les moins autonomes) au GIR 6 (personnes ayant conservé leur autonomie) à partir du constat des activités effectuées ou non par la personne seule.

Il est à la charge de la personne ou de sa famille et couvert en partie par le Conseil général au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

L'APA est attribuée par le Conseil général du département de l'établissement pour les personnes âgées de plus de 60 ans, relevant des G.I.R. 1 à 4. La demande d'APA est réalisée par l'établissement (se renseigner auprès du bureau de gestion des hospitalisés au niveau 1 Est et les Assistantes Sociales).

GIR 1 & 2 19.06 € par jour

GIR 3 & 4 12.09 € par jour

GIR 5 & 6 5.13 € par jour

v Forfait Hébergement

Il comprend le gîte, le couvert, la blanchisserie, le linge et les vêtements, l'animation socioculturelle, les frais du personnel hôtelier, administratif et d'animation ainsi que les investissements matériels (prestations hôtelières, les équipements des chambres, des lieux de vie, du salon de coiffure, des aménagements extérieurs ...).

Il est à la charge de la personne ou de sa famille, possibilité de participation de l'Aide Sociale à l'hébergement sous conditions

69.04 € par jour

Moins de 60 ans : 85.45 €/jour

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations. Nous vous répondrons toujours avec plaisir.

Mise à jour mai 2025